

***DE ROUVIEGES**

AU DARDAILLON*



JOURNAL MUNICIPAL DE BELARGA

DECEMBRE 2009

EDITO

Depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal en 2008, nous nous sommes battus non par je ne sais quel esprit de revanche ou de vengeance, mais contre certains projets ou pour l'amélioration de certains autres projets mis en route par l'ancien Conseil Municipal.

La preuve en est administrée par ce qui suit.

Ainsi nous avons pu durant ces deux années modifier les projets initiaux : le projet Nouvelle Mairie transformé en Nouvelle Ecole, la S.T.E.P prévue avec lit bactérien et décanteur digesteur devenue Filtres Plantés de Roseaux (F.P.R) ou bien supprimer le projet « Habiter sans s'étaler », car démesuré par rapport à la capacité d'absorption de notre village.

Tous les travaux réalisés ou en cours de réalisation (comme la fin de l'aménagement des rues des Barrys et du Champ du Four et le commencement de la S.T.E.P.) représentent des investissements totaux de l'ordre de trois millions d'euros.

Tout ceci n'a été rendu possible que grâce aux subventions massives des collectivités territoriales, la Région et surtout le Conseil Général notre premier partenaire.

Il me semble utile d'apporter quelques précisions au sujet des subventions obtenues.

Sur présentation de dossiers, le Conseil Général et la Région Languedoc Roussillon accordent dans le cadre de leurs compétences des subventions aux pourcentages variables : elles ne deviennent effectives qu'après la réalisation des travaux envisagés et les paiements de ces mêmes travaux.

Elles ne constituent en rien une aide accordée à Mme X.... ou à M. Y.....

Tout le bénéfice est pour la commune.

Ainsi, après les élections de Mars 2008, la Nouvelle Mairie était en chantier ; nous préférons réaliser une Nouvelle Ecole (totalement nécessaire !). Après la perte de la DGE (87 000 €), suite à l'intervention de Mme Françoise Martin qui espérait ainsi nous empêcher financièrement de réaliser cette école, il se posait un vrai problème de financement. Je me suis alors adressé directement au cabinet du Président André Vezinhet ; j'ai pu obtenir une dérogation exceptionnelle (normalement il n'y a pas de subvention accordée lorsque les travaux ont déjà commencé !) et un financement de l'ordre de 100 000 €.

Je n'en n'avais pas fait état jusqu'à maintenant parce que je trouve normal pour un Maire d'essayer d'obtenir le maximum dans le financement des investissements de la commune.

Vous comprendrez peut-être mieux à la lecture de ces commentaires le souci, l'inquiétude que les communes peuvent ressentir après la présentation à l'Assemblée nationale le 20 octobre dernier du projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales.

Si le projet de loi est voté tel quel, il nous obligera dans les années à venir à réfléchir à nos investissements avec encore plus de prudence.

En attendant, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de chaleureuses fêtes de fin d'année.

*Le Maire
Jean-Claude MARC*

NOTA BENE : Les « vieux » bélarganais savent à quoi je fais référence en appelant notre journal « De rouvièges au Dardaillon ». C'était le nom du premier journal municipal édité dans les années 1950 par l'équipe municipale autour de Vincent VIDALLET maire de BELARGA de 1953 à 1959. C'est une façon de lui rendre un hommage particulier.

La photo de la première page illustre parfaitement le nom de notre journal, puisqu'on aperçoit sur la gauche le cours boisé de la rivière Rouvièges, sur la droite le cours de la rivière Dardaillon, au bas de la photo, la boucle majestueuse du fleuve Hérault, et au cœur de ces confluent, notre village BELARGA.

Réforme des collectivités territoriales.

L'assemblée Nationale et le Sénat sont en train de débattre de ce fameux projet de réforme des collectivités territoriales qui s'apprête, s'il est voté en l'état, à bouleverser notre organisation territoriale décentralisée.

Des réformes sont sans doute nécessaires : clarifier les compétences, achever et rationaliser les cartes intercommunales...

Mais la multiplication des projets qui s'entrechoquent sans véritable cohérence nous inquiète pour l'avenir de nos communes et la représentation de nos territoires...

L'inquiétude est d'autant plus grande que, parallèlement et sans réflexion d'ensemble sur la fiscalité locale, la réforme annoncée de la taxe professionnelle conduira à une perte d'autonomie financière des collectivités locales et à une diminution de leurs moyens.

Le Département et sa représentativité, le Conseil Général, sont particulièrement menacés.

Nous ne voulons pas entrer plus avant dans le détail. Attendons la promulgation de la loi votée.

Simple réflexion : en 2008-2009, BELARGA a « investi » quelques 2.5 millions d'euros, la part du Conseil Général s'élève à plus de 2 millions d'euros.

Aménagement place de la République et des rues adjacentes.

Le cœur du village a subi un vrai lifting à la suite de la réfection des chaussées avec mise à la côte des bouches à clé et des tampons ! Ainsi la Place de la République, l'Avenue du Télon, la rue du Moulin, la rue Traversière, la Rue des Ecoles ont retrouvé une nouvelle jeunesse avec un revêtement uniforme (enrobé).

Le chemin du Champ du Four et la rue des Barrys constituent les dernières réalisations en cours de cet ensemble. En effet, nous avons dû surseoir à la réfection des chaussées de ces 2 rues, car nous avons voulu auparavant dissimuler les réseaux secs (électricité – téléphone) pour ne pas avoir à défoncer les rues qui auraient été réhabilitées.

La coopérative d'électricité en a profité pour prévoir le déplacement du vieux transformateur rue des Barrys pour en disposer, dans un avenir proche, un tout neuf, au bord de l'espace vert étendoir.

Il faut noter la mauvaise volonté de France Télécom : nous avons réussi (après maintes palabres !) à faire poser les fourreaux nécessaires à l'enfouissement des lignes téléphoniques, mais France Télécom ne veut pas, dans l'immédiat, enterrer les lignes.

Il faudra attendre le mois de janvier pour retrouver la rue des Barrys et le chemin du Champ du Four dans leur version définitive. Un temps de réflexion supplémentaire, parfois cela permet d'améliorer les aménagements par exemple :

- le début de la rue des Barrys en partant de la place de la République où nous referons les caniveaux
- le chemin du Champ du Four où nous poserons des bordures P1 arasées pour arrêt enrobés à la hauteur du parking terrain de pétanque.

La S.T.E.P Station d'Épuration Bélarga-Campagnan

Après bien des vicissitudes et notre choix affirmé de la solution Filtres Plantés de Lits de Roseaux(F.P.R.), les travaux de la S.T.E.P. ont effectivement commencé depuis la mi novembre, travaux spectaculaires puisque la plus grande partie des terrassements est quasiment terminée.

Lancés à la fin des années 1990, les F.P.R. séduisent de plus en plus d'élus. Parmi les stations végétales d'épuration, ils constituent le procédé le plus développé en France et le mieux adapté aux communes de moins de 5000 habitants.

Sans entrer dans les détails trop techniques, le principe du F.P.R. repose sur une filtration mécanique et une dégradation des rejets alimentée par l'oxygène. L'écoulement des eaux s'effectue sur deux étages de

filtres de graviers et de sable, sur lesquels se fixent les bactéries qui assurent l'épuration de l'eau – particulièrement sur et dans le voisinage des rhizomes des roseaux -.

Quelques mots de botanique : ce roseau « Phragmites communes » est une « grande héliphite », c'est-à-dire une plante à cheval sur les milieux terrestre et aquatique dans une variété de haute taille. L'héliphite vit dans l'eau, du moins dans les milieux périodiquement immergés, mais les pieds ancrés dans la terre : son appareil végétatif (tiges, feuilles) est hors de l'eau, ses racines et ses rhizomes dans le sol gorgé d'eau le plus souvent.

Ces racines et ces rhizomes permettent par leur développement d'aérer le sol et de faciliter ainsi l'épuration.

EPUR NATURE, l'entreprise chargée de la réalisation de la S.T.E.P. est un pionnier de la mise au point et du développement du filtre planté en France : près de 200 références dont une quinzaine dans l'Hérault (Neffies, Creissan notamment que nous avons visité...)



Vue des bassins
Terrassement terminé
Pose des membranes

L'extension prévue à 2300 équivalents habitants (les terrains sont déjà achetés), sera réalisée non par l'ajout d'un étage de filtration mais par la construction d'un casier supplémentaire identique aux trois casiers initiaux : 1^{ère} application en France.

Le fossé de dissipation est un perfectionnement proposé par la MISE (organisme rattaché à la Préfecture et constitué de plusieurs services spécialisés : D.D.E., D.D.A.F., D.D.A.S.S. et chargé de l'instruction des dossiers réglementaires) et voulu par le SIVU.

Les eaux traitées sont acheminées au ruisseau non par une canalisation enterrée, mais par un fossé sinueux, large et planté : absorption d'un maximum d'eau, surtout l'été, par infiltration et évapotranspiration : 1^{ère} application dans l'Hérault.

Au sein du SIVU, nous avons toujours recherché des solutions à la fois les plus efficaces et les plus écologiques.

En résumé les avantages déterminants du F.P.R. :

- Intégration dans le site : pas d'ouvrages en superstructures - esthétique végétale. Le seul bâtiment (le local technique) était prévu en préfabriqué – Nous avons souhaité et obtenu qu'il soit fait par un artisan et qu'il ressemble à nos mazets de vigne avec une treille.
- facilité d'extension
- simplicité d'exploitation : équipements simples, demandant un personnel motivé, mais sans qualification particulière
- absence de nuisances : très peu de bruits et d'odeurs
- fiabilité : équipements rustiques, organisations en filtres parallèles pouvant être « by-passés » au besoin

La « cerise sur le gâteau » :

Alors que l'évaluation du coût de la S.T.E.P. envisagée par l'ancienne municipalité et le SIVU en 2006-2007 était de 1 430 250 € H.T. (délibération du SIVU en date du 7 juin 2006) les entreprises choisies après appel d'offres, la SAUR (pour le réseau de transport des eaux usées), et EPUR NATURE (pour la construction de la station elle-même) donnent un total de travaux de 854 962 € H.T.

Même si l'on y ajoute les honoraires de maîtrise d'œuvre, l'économie ainsi réalisée est de l'ordre de 500 000 €, une belle affaire par les temps qui courent !!

Et pour compléter l'information, une économie importante dans le coût d'exploitation de la S.T.E.P. qui sera de l'ordre de 8 000 € par an alors que la S.T.E.P. envisagée (lit bactérien – décanteur digesteur) avait un coût d'exploitation de l'ordre de 30 000 € par an.

Même si nous n'avons pu modifier l'emplacement de la S.T.E.P., nous sommes conscients au SIVU d'avoir apporté par cette solution du F.P.R. une amélioration énorme en matière d'économie et d'écologie.

Vous pouvez en vous promenant constater de visu l'état d'avancement des travaux.

Jean-Paul ALCARAZ, Salvador DIAZ, Cécile LANGREE, Jean-Claude MARC,
Membres du SIVU

Traverse de Bélarga RD 32

Depuis quelques mois les travaux sont terminés ou presque puisque les plateaux traversants ont beaucoup souffert du défaut de la première résine utilisée : ils sont à l'heure où nous écrivons en train d'être refaits.

L'avenue du Grand Chemin présente un nouveau et beau visage : les trottoirs sont larges, les places de parking bien délimitées, les grands arbres en végétation et bien entretenus.

Il y a quand même quelques restrictions à apporter :

- Les riverains proches des plateaux traversants se plaignent du bruit important causé par les poids lourds notamment à l'entrée et à la sortie de ces mêmes plateaux. Nous avons pu le vérifier nous-mêmes : c'est effectivement très bruyant. Nous l'avons souligné à plusieurs reprises aux services compétents, nous attendons leur réponse.
- Les nombreux plots disposés d'un côté de l'Avenue pour empêcher les stationnements sauvages sont très bas et par le fait de leur non visibilité quand on est au volant au sortir de son garage, gênent considérablement les usagers. Des solutions sont envisagées pour remédier à cela.

Au final, sur un montant de travaux de l'ordre de 1 640 000 € TTC, comme indiqué précédemment, la part de la Commune est d'environ 90 000 € TTC.

Profitant de tous ces travaux, nous avons pu obtenir gratuitement le busage du fossé Chemin de la Croix St Antoine (Route de Plaissan) jusqu'au Chemin des Condamines et un revêtement bicouche Route du Dardaillon) en attendant mieux.

L'énorme part de ce financement vient du Conseil Général, ce qui corrobore totalement l'inquiétude que l'on peut avoir à cause de la réforme des Collectivités Territoriales.

Si les financements issus du Département disparaissent, par quoi seront-ils remplacés ? En tous cas, pas par les finances communales quand on sait que les impôts et taxes (125 000€) additionnés des dotations de l'Etat (95 000 €) font un total de 220 000 € !!

Chemin Des Cares

L'aménagement du Chemin des Cares dans la partie qui va de la rue des Micocouliers à la RD32, face au Restaurant « Chez Mamie » était indispensable compte tenu de tout ce qui a été fait sur la RD32.

Il fallait diriger les eaux de ce Chemin vers les exutoires prévus sur l'Avenue du Grand Chemin : busage

permet quelques places de stationnement le long du chemin. Coût des travaux 18 345€ avec une subvention du Conseil Général de 8 080 €.

Dans un deuxième temps, il faudra aménager ce chemin en amont pour mieux récupérer les eaux en busant le fossé jusqu'aux dernières maisons et ainsi obtenir une chaussée plus large et plus saine.

Chemin des Combettes

Nous avons aussi procédé à la réfection du chemin des Combettes route de Plaissan : reprofilage, compactage, couche d'intégration et bicouche pour la somme de 2 202 € TTC.

Refus du projet « Habiter sans s'étaler »

Ce projet de la municipalité sortante a été refusé par le Conseil Municipal lors de la séance du 12 novembre 2009.

Il aurait fallu subir des contraintes majeures, notamment au niveau de la densification des logements, puisque le projet « Habiter sans s'étaler » exigeait une densité minimum de 30 logements par ha. Ce que le Conseil Municipal a donc refusé par 8 voix contre 3 (Françoise MARTIN, Jean-Pierre MEUNIER, André SANCHIZ).

Nous continuons à vouloir développer notre village sans à coups, de façon harmonieuse et maîtrisée, en tenant compte des projets des propriétaires privés.

La C.C.V.H. a acheté en 2008 les parcelles AB 362 et AB 469 appartenant aux héritiers d'Emmanuel MAFFRE BAUGE, soit une superficie totale de 3 400 m² pour la somme de 440 000 €. Sur ce terrain, elle a l'intention dans un avenir proche de réaliser des constructions de logements (aidés, primo accédants ?). La commune garde, bien sûr, ses prérogatives en matière d'urbanisme et souhaite, par exemple, que soit respectée l'Allée des Marronniers qui se trouve sur ces parcelles.

Déchets Ordures Ménagères

Le 14 novembre 2009, le Président du Syndicat Centre Hérault, Jacques DONNADIEU, avait invité les maires des communes adhérentes (c'est-à-dire des trois communautés de communes, C.C.Vallée de l'Hérault, C.C Clermontais, et C.C. Lodevois Larzac.) à visiter la plateforme de compostage d'Aspiran et le centre d'enfouissement de Soumont.

D'abord la présentation du processus de transformation des biodéchets en compost de qualité qui a obtenu la certification d'utilisation en agriculture biologique (en vente d'ailleurs aux collectivités, aux professionnels mais aussi aux particuliers **MÊME EN PETITES QUANTITES**).

Puis la visite de l'installation de stockage des déchets non dangereux de Soumont avec la présentation du système de Management environnemental du site qui est certifié conforme à la norme ISO 14001 : 2004.

Cela ne vous dira peut-être pas grand-chose ! Alors je voudrais témoigner de l'exemplarité de l'exploitation. Le travail réalisé et qui se poursuit dans ce talweg (fond de vallée) est absolument remarquable : propreté du site (pas de papiers ou de plastiques dans la végétation environnante) peu d'odeurs générées par l'enfouissement des déchets.

Le site est exploité par casiers hydrauliquement indépendants et étanches : les déchets sont déposés et compactés dans le casier en cours d'exploitation.

Le biogaz produit par la décomposition des déchets est récupéré grâce à des drains et brûlé dans une torchère afin de limiter les odeurs.

L'infiltration des eaux de pluie au sein des déchets stockés génère des eaux noirâtres chargées en matière organique : les lixiviats. Elles sont stockées dans des bassins et épurées par une station de traitement très performante.

Comme tout un chacun, à la lecture de l'avis d'imposition du foncier bâti on peut être désagréablement surpris quand on se rend compte que la taxe ordures ménagères est élevée et dépasse même légèrement l'impôt payé à la commune. Mais quand on voit le travail exemplaire du Syndicat Centre Hérault tant à Aspiran qu'à Soumont, on peut dire que cet argent n'est pas gaspillé !

Le « Grenelle de l'Environnement » a souhaité augmenter la T.G.A.P. (taxe Générale sur les Activités Polluantes) afin d'inciter les citoyens à trier plus et revaloriser plus pour enfouir ou incinérer moins.

Le slogan du Syndicat Centre Hérault est plus que jamais d'actualité :

« **TRIER PLUS ENFOUIR MOINS** » et limiter ainsi la facture.

Merci à tous d'y penser au moment du tri.

L'école en chiffres

Le R.P.I. BELARGA-TRESSAN compte 117 élèves, répartis comme suit entre les deux écoles :

- 12 élèves en petite section, 18 en moyenne section, 13 en grande section, 22 en C.P., 14 en CE1, 12 en CE2, 12 en CM1 et 14 en CM2.

L'école de BELARGA reçoit 74 enfants, la maternelle de TRESSAN 43.

Les effectifs prévus pour la prochaine année scolaire sont stables.

Les mairies participent financièrement au fonctionnement des écoles :

- 42€ par enfant pour les fournitures scolaires
- 130 € par enfant pour les classes transplantées à MALIBERT
- 5.50 € par enfant pour Noël

La classe de CP menée par Klervi LE MESTRE a 22 élèves, la classe de CE1, CE2 dirigée par Jean-Christophe BORT et la classe de CM1, CM2 conduite par Anne MANCA et Nicolas PINEL comptent chacune 26 élèves.

Nous ne pouvons que faire part de notre satisfaction d'avoir réalisé la Nouvelle Ecole, car il aurait été impossible de caser 26 élèves et leur maître dans les classes du vieux bâtiment (elles étaient avec 21-22 élèves TRES encombrées !!).

Nous avons bien raison de nous battre pour ce projet. Sinon, comment aurait-on fait ? Ce n'est pas le projet de l'ancienne municipalité d'agrandissement dans les chambres du logement de l'enseignant au 2^{ème} étage (30 m2 au total), qui aurait pu combler ce défaut. Totalement irréaliste !

Il faut parfois reconnaître la réalité des situations et se rendre compte qu'on ne pouvait attendre 4-5 ans pour avoir une nouvelle école.

La cantine scolaire

La cantine, bien installée dans son nouveau local à TRESSAN accueille une moyenne journalière de 50 enfants des 2 communes.

Cette fréquentation, en nette croissance, nous a amenés à embaucher une 3^{ème} personne, 2 heures par jour, 4 jours par semaine pour un meilleur encadrement.

Suite aux demandes des parents, après une étude de faisabilité financière et en accord avec la Mairie de TRESSAN, la Mairie de BELARGA a voté en Conseil Municipal la modification des tarifs pour les enfants du village.

Si le prix du ticket repas reste inchangé, le tarif de garderies du matin, de midi et du soir est fixé à 1 €, quel que soit le nombre de garderies de la journée.

La dépense quotidienne pour un enfant qui fréquente garderie du matin, cantine et garderie du soir, est de 4,20 € au lieu de 6.60 € l'année précédente. Une petite économie appréciable en cette période de crise.

Roberte JULIEN

L'école Numérique Rurale

Dans le cadre du plan de relance initié par le ministère de l'éducation nationale, il a été proposé aux écoles d'adhérer à un programme « Ecole Numérique Rurale ». Ce programme permet de répondre aux besoins liés à l'enseignement et à l'accompagnement des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances prévues par les programmes scolaires.

L'ensemble « Ecole Numérique Rurale » doit permettre aux équipes pédagogiques une utilisation régulière, simple et faciliter les usages par la mobilisation d'un large éventail de ressources dans les différentes activités.

Ce projet nous a paru très intéressant, alors nous nous sommes immédiatement portés candidats pour ce projet pour lequel il a fallu monter un dossier dans un temps record si nous voulions que notre candidature soit retenue.

Nous avons été finalement très heureux de faire partie des communes retenues sur les 85 communes candidates.

Cet outil pédagogique au service des jeunes générations rurales permettra de donner à tous les mêmes chances de réussite.

Il comprend :

- Un tableau blanc interactif
- Un vidéo projecteur
- Un ordinateur portable pour l'enseignant équipé de logiciels de gestion de classes
- Un point d'accès wi-fi
- 13 mini PC portables pour les élèves qui pourront travailler par groupe de 2

Cet équipement complet représente un coût de 13 215.20 € TTC et sera subventionnée à hauteur de 10 000 € environ, il restera donc la différence à la charge de la commune.

Jean-Paul ALCARAZ

Le mot de la Directrice à propos de l'Ecole Numérique Rurale

Quelle chance nous avons eu à l'école de recevoir la livraison des mini-pc avant Noël ! Les élèves ont déjà commencé à travailler en demi-groupes sur des logiciels éducatifs. Ils permettront d'acquérir les compétences de français et mathématiques. Le cartable de l'élève de demain sera un livre, un cahier, et une clé USB ! Les petits apprennent si vite...qu'ils maîtrisent déjà le pad pour certains. Nous attendons la livraison prochaine de l'écran numérique qui permettra la projection de fonds de carte de géographie, de vidéos en anglais ou bien encore d'œuvres pour l'apprentissage de l'histoire de l'art.

La fracture numérique sera bientôt derrière nous à l'école Emmanuel Maffre-Baugé et nous ne pouvons que nous en réjouir !

Klervi LE MESTRE, Directrice de l'Ecole Maffre-Baugé

Puits éolienne



Les Bélarganais ont été surpris de la sollicitation sous forme de dons en faveur de la Fondation du Patrimoine dans le but d'aider à la réhabilitation du Puits éolienne de BELARGA.

Effectivement cette opération de restauration ne coûte rien à la commune. Mais pour obtenir la subvention de la Fondation du Patrimoine (de l'ordre de 15 000 €) il faut que les particuliers montrent leur attachement à ce lieu de mémoire public à hauteur de 5 % du coût de la restauration de la partie visible du bâtiment, soit des dons à hauteur de 2 500 € environ.

Beaucoup de Bélarganais ont fait le geste (même les plus modestes sont les bienvenus). Nous attendons le bilan fait par la Fondation. La mairie de BELARGA n'a eu qu'un rôle de passeur dans ce montage. En ce qui concerne les travaux, ils avancent lentement : il est fort difficile aux artisans de retrouver les mêmes pièces mécaniques du moulin à vent. Il n'y a pas d'urgence dans ces travaux : soyons patients... d'autant plus que le résultat devrait être à la hauteur de cette réhabilitation exemplaire.

L'activité paroissiale

Il m'est agréable de relater en quelques mots l'activité Paroissiale du relais Arc-en Ciel qui regroupe les villages de St Pargoire, Plaissan, St Pons, Cabrials, Campagnan et Bélarga.

Tout au long de l'année les paroissiens se sont retrouvés dans des clochers différents pour la messe hebdomadaire, le samedi soir à 18h30 ou le dimanche à 10h30.

C'est au cours de ces célébrations que nous avons prié pour l'harmonie dans nos villages et pour les personnes, hélas nombreuses qui souffrent.

Nos réunions en semaine ont été nombreuses, je n'en citerai que quelques unes : le mouvement chrétien des retraités, la lecture de la Bible, les équipes Notre-Dame, et tous les mercredis la chorale animée avec maestria par Hugo.

Cette fin d'année se termine en apothéose. En effet 150 paroissiens ont assisté au jumelage, dimanche dernier, de la paroisse Notre-Dame la Paix à Montpellier avec St Benoît Val d'Erau.

Cette rencontre du monde rural et urbain a été fort intéressante. Les échanges autour des tables familiales et la communion autour de la table du Christ ont permis un enrichissement sur le plan humain et spirituel.

Heureuse initiative qui clôturé en beauté 2009 et qui nous permet de dire à tous dans une joie œcuménique et ouverte...

Heureuse Année Pour 2010

Francis CUNY

L'Hameçon indépendant

Activités 2009 :

17 janvier 2009 : Après midi animée par « La candaurade » avec repas à midi

18 janvier à 18h : loto à la salle des fêtes de Bélarga

01 mars : loto à Tressan

14 Mars : « Ouverture de la truite » Lâcher de 100 kg de truites à Belarga et Tressan

16 mai : lâcher de 50 kg de truite pour enfants et adultes avec repas ouvert à tous à Bélarga

13 juin : nettoyage des berges du fleuve Hérault à Bélarga et Tressan. Repas gratuit pour les enfants et 7€ pour les adultes ayant participé au nettoyage.

25 juin : nettoyage du bassin de Jacky à Tressan

27 juin : Lâcher de truites (bassin de Jacky) pour les enfants. Lâcher dans l'Hérault pour les adultes avec repas ouvert à tous à Tressan.

Alevinages pour la saison 2009. Sandres 100 unités, brochets 10 kg, gardons 30 kg, truites 400 kg.

Les responsables de l'Hameçon Indépendant souhaitent à tous et à toutes une Bonne Année 2010.

Merci aux Maires des deux villages.

Le Président, Jean-Marie GELLIDA

La Sophie Belarganaise - Pétanque

La Sophie s'est réunie en assemblée générale le 28 novembre dernier. Après quelques mots de bienvenue du président, les lignes financières ont été détaillées, elles présentent un bilan légèrement positif.

Ensuite nous avons retracé les compétitions qui ont émaillé la saison 2009.

Année exceptionnelle au niveau sportif, nos joueuses et joueurs ont hissé au plus haut sur le secteur des trois fontaines, et du département les couleurs de notre petit village « Bélarga ». Oui nous sommes petits par le nombre d'habitants (comparé à Paulhan, Aspiran, Canet, Clermont-l'Hérault, Brignac, St Bauzille de la Sylve, Pouzols, Le Pouget, Vendémian, et St Pargoire) et malgré ce handicap, Marie-France termine troisième du challenge des 55 ans et plus.

Le dimanche 19 avril et le dimanche 10 mai Guy, Luc et Mathieu deviennent champions du secteur en Triplettes et en doublettes.

Le 25 septembre ils reçoivent le trophée inter-village qu'ils ont remporté de haute lutte après trois mois de compétition.

Et pour couronner le tout ils finissent troisièmes des championnats de l'Hérault des clubs de troisième division et ils accèdent aussi en seconde division en 2010.

BRAVO aux joueuses et joueurs pour cette belle année !

En espérant que 2010 nous permette de réaliser de très bonnes performances.

Pour information, le secteur Trois Fontaines est en train de mettre en place une école de pétanque pour les jeunes. Les personnes intéressées, peuvent prendre contact avec le Président Jean-Paul CARRIERE.

Nous souhaitons à toute la population une très bonne année 2010.

La saison 2009 a été malheureusement endeuillée pour le club.

Didier nous a quittés.

Il était connu, apprécié et aimé de tous. Il s'est toujours dévoué pour son village où il a été conseiller municipal pendant de nombreuses années.

Président de la Sophie il aimait participer à tous les challenges, il était un gagneur.

Au nom des pétanqueurs, je tiens à saluer la mémoire d'un ami.

Il va nous manquer sur les terrains de boules. Il va manquer à ses proches, sa femme Suzy, ses enfants et petits enfants à qui nous adressons encore une fois nos très sincères condoléances.

Le Président de la Sophie

Le Comité des Fêtes

21 juin 2009 : fête de la musique : nous avons organisé une soirée conviviale autour d'une animation pour les enfants et d'un repas (frites et hot-dogs) le tout en musique avec aux commandes le DJ Gérald. Le temps s'est montré clément et la participation des Bélarganais à la hauteur.

15 août 2009 : c'est avec plaisir que nous avons retrouvé Gérald pour une soirée avec au menu une seiche à la rouille concoctée par Valérie. L'ambiance était excellente et nous espérons renouveler cette animation l'année prochaine.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces soirées ainsi que les membres actifs du Comité qui se sont dépensés sans compter pour que ces manifestations soient une réussite.

31 décembre 2009 : nous renouvelons l'organisation du réveillon de la St Sylvestre (*menu à 65 €*)

La soirée sera animée par l'orchestre PREMIUM dirigé par Yann Forner. Nous souhaitons à tous les participants de passer une agréable soirée.

Le comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

La Présidente, Thérèse FIEVET

Bibliothèque

Le bibliobus qui permet de renouveler le fond prêté par la Direction Départementale du Livre et de la Lecture a été annulé à deux reprises mais en compensation la navette de janvier nous apportera des nouveautés pour patienter jusqu'au prochain bibliobus (mars 2010).

Thérèse FIEVET, Marie-France DIAZ

Etat civil

Nous avons dû déplorer le décès de Gérard MAURIN et de Didier CADET, tous deux ont servi notre commune, Gérard en tant que Conseiller Municipal de 1965 à 1977, Didier en tant que Conseiller Municipal pendant 24 ans de 1977 à 2001.

Nous renouvelons nos condoléances attristées à Jacqueline et Suzy ainsi qu'à leurs enfants.

Nous ne pouvons passer sous silence la mort tragique d'Anthony à 24 ans. Que ses parents Michèle et Thomas MORTINI trouvent encore ici l'expression de notre vive sympathie.

DECES

Gérard MAURIN le 12 juin 2009

Didier CADET le 12 septembre 2009

Anthony FLAVEN le 19 septembre 2009

MARIAGES

Stéphanie SENBEL et Laurent CAMURAC le 27 juin 2009

Fanny RANDON et Jonathan JULIEN le 29 août 2009

NAISSANCES

Marie DUREUX le 15 mars 2009

Noah LELEU le 13 août 2009

Ange MAZZELLA le 19 août 2009

Esteban COMBAL le 12 octobre 2009

Ihssane EL MACHI le 10 novembre 2009

Léane ALLINGRY le 18 novembre 2009

----- FÉLIXBIER le 27 novembre 2009

Meilleurs voeux à tous
Meilleurs voeux à tous



Place de l'église